

× MOT DU PRÉSIDENT

Un territoire métropolitain de dimension européenne est un espace qui s'impose par le partage d'un destin commun et qui rayonne par sa qualité de vie. La Région Rhône-Alpes est riche de trois systèmes métropolitains : le Sillon Alpin, l'agglomération genevoise et celui que nous formons, le Pôle Métropolitain. Ces polarités urbaines sont intenses car c'est dans les villes et dans ces espaces urbains que bat le cœur de l'innovation, de la recherche et du développement économique, alors que la Région joue un rôle de répartiteur des richesses pour une plus grande équité entre les territoires.

La pertinence des systèmes métropolitains est à replacer dans un contexte national. Notre pays réussira quand il saura retisser des liens de confiance, aujourd'hui distendus, entre les entrepreneurs et la puissance publique. Ces liens existent très souvent au niveau local, et c'est dans l'articulation entre les deux que se joue l'avenir de la France.

La réflexion sur notre territoire et son devenir, le Pôle Métropolitain a la volonté de l'établir avec les chefs d'entreprises. C'est toute la logique de la Conférence Économique Métropolitaine comme terreau fertile d'échanges entre acteurs publics et du monde économique. Le but est de construire une vision commune de notre territoire. La première Conférence a mis en évidence la problématique de la mobilité. Depuis, le Syndicat Métropolitain des Transports, première condition pour lui apporter des solutions, a été créé.

Les entreprises assurent le destin des emplois du territoire, et recherchent de la qualité de vie pour leurs salariés et leurs cadres. Voilà pourquoi cette qualité de vie est devenue un atout majeur et un enjeu permanent des villes, des territoires et du Pôle Métropolitain.

**Le Président
du Pôle Métropolitain**

Une Conférence Économique à l'écoute des entreprises

POUR SA SÉANCE D'INSTALLATION EN OCTOBRE 2012, LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE (CEM) S'EST RÉUNIE À L'INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE ÉNERGIES NOUVELLES. ET DE L'ÉNERGIE, IL Y EN AVAIT...

Inscrite dans les statuts du Pôle Métropolitain, la Conférence Économique Métropolitaine participe à l'élaboration de la stratégie métropolitaine. Elle est composée à la fois d'entreprises et de représentants du monde de l'innovation et de la recherche. La CEM est un espace d'expression, de rencontres et d'échanges entre dirigeants d'entreprises et élus métropolitains sur les actions du Pôle, en matière d'économie, mais aussi de déplacements, d'aménagement ou de culture. Vivier d'entreprises et d'acteurs économiques partenaires du Pôle, la Conférence Économique Métropolitaine a également pour fonction d'aider à la définition des orientations stratégiques et d'évaluer le plan d'actions métropolitain. Les premiers échanges du 18 octobre ont donné le ton : curiosité, pragmatisme et volontarisme pour construire des politiques publiques adaptées aux besoins du monde économique.



La première Conférence Économique Métropolitaine a réuni près de 120 participants, acteurs publics et du monde de l'économie.



La Conférence Économique Métropolitaine est inscrite dans les statuts du Pôle Métropolitain.

120 participants

- ▶ Dirigeants d'entreprises.
- ▶ Syndicats d'employeurs.
- ▶ Chambres consulaires et CRESS.
- ▶ Responsables de pôles de compétitivité et clusters.
- ▶ Représentants du monde de l'enseignement et de la recherche.
- ▶ Présidents des conseils de développement des 4 agglos.
- ▶ Élus du Pôle Métropolitain.

Spécial Conférence Économique Métropolitaine

X TEMPS FORTS

Des participants prêts à avancer avec le Pôle

LA MISE EN PLACE DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE A CONFIRMÉ L'INTÉRÊT DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES ET DES ÉLUS À TRAVAILLER ENSEMBLE À UNE ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE.

Interrogés lors de la matinée par boîtier électronique, les participants furent plus de 65 % à estimer que le Pôle Métropolitain constitue un territoire cohérent pour porter des projets ambitieux en matière d'économie et de recherche, avec le concours des pôles de compétitivité, des clusters et du monde de la recherche. Les dirigeants se sont aussi exprimés sur l'aménagement et les transports. D'autres questions ont porté sur les contours, les compétences et le financement du Pôle Métropolitain, avec la crainte d'une strate de plus dans le millefeuille territorial. Les échanges ont clarifié le rôle du Pôle. Ses élus ont insisté sur la mutualisation des moyens, des budgets et des compétences pour mettre en œuvre des actions collectives.

« Avant d'intervenir, il faut identifier les actions métropolitaines et se servir des ressources existantes pour résoudre les questions au bon niveau », a rappelé **Alain Cottalorda**, Vice-président du Pôle Métropolitain.

Les participants ont réagi aux propos de quatre chefs d'entreprises interviewés en amont par **David Kimelfeld**. Un consensus s'est dégagé concernant les infrastructures en matière de transport et de communication : ce sont des enjeux essentiels ! A l'évocation de l'aéroport Saint Exupéry, les élus et les dirigeants d'entreprises se sont rejoints sur l'intérêt de développer les infrastructures et les moyens de transports permettant de se rendre à l'aéroport depuis les quatre territoires.



Le pôle métropolitain, une échelle idéale pour la coopération

Cette Conférence Économique Métropolitaine a permis aux chefs d'entreprises et aux élus de se rencontrer et d'échanger. Les acteurs économiques attendent que cet espace crée un réseau entre dirigeants. Ils sont intéressés par une plus forte coopération entre le monde universitaire et le monde économique en renforçant le PRES. « Le territoire régional n'est pas adapté pour les activités d'un cluster. En revanche, l'aire métropolitaine est parfaite pour les développer », a souligné **Armand Lulka**, Directeur du cluster Numelink.

La Conférence Économique Métropolitaine a été perçue comme un espace visant une coopération efficace entre les différents acteurs du monde économique et de la recherche, afin de faire du territoire métropolitain l'un des plus attractifs. Les 8 pôles de compétitivité et les clusters que comprend le Pôle Métropolitain sont autant d'atouts pour que vive cette coopération au service du développement économique.

A l'issue de cette rencontre, l'envie de poursuivre la démarche s'est affirmée. Plus de 61 % des participants ont estimé que la Conférence avait créé des échanges intéressants, qui devraient être développés et creusés par la suite. Il en est ressorti une perspective future et une ambition partagée : faire du Pôle Métropolitain un territoire d'envergure métropolitaine.

Cette première Conférence Économique Métropolitaine a permis aux chefs d'entreprises et aux élus de se rencontrer et d'échanger.



A l'issue de cette rencontre, l'envie de poursuivre la coopération s'est affirmée.

Ludovic Halbert

**CHERCHEUR AU CNRS
AUTEUR DE L'AVANTAGE
MÉTROPOLITAIN PARU
EN 2010**

► Quels sont les principaux avantages métropolitains ?

« Il y a un effet de stock : les régions métropolitaines de taille se distinguent par leur capacité à accumuler des ressources économiques, sociétales, de formation, de capital humain... Pour les entrepreneurs ou les salariés, il est plus simple de trouver les compétences ou les emplois adaptés à un certain niveau de qualification. Cependant, cette taille est un avantage qui n'est pas suffisant. »

► C'est-à-dire ?

« Les espaces urbains qui offrent la plus grande diversité sectorielle et fonctionnelle, en termes de compétences et de main d'œuvre, sont les plus à même à développer leur capacité d'innovation. Mes collègues parlent désormais de "Clusties" ou de "Clusters in the cities". Il y a une connotation forte entre la capacité d'innovation, notamment en termes de brevets, et la variété du profil économique des territoires. Enfin, il y a la dimension hyper scalaire des régions métropolitaines. De plus en plus, les chaînes de valeurs sont de longue portée et mondialisées. Lorsque l'on développe une activité de R&D, elle est liée à un autre centre de R&D de Bangalore, au centre de R&D sur les semi-conducteurs à Taiwan et à la capacité de certains services marketing à Londres... En parlant de ces trois villes, je fais référence à la Silicon Valley. Si elle marche aussi bien, c'est grâce à sa capacité à puiser des ressources ailleurs et à les mettre ensemble. »

► Quelles sont les limites principales de l'avantage métropolitain ?

« Les régions métropolitaines peuvent faciliter des stratégies de "passagers clandestins" auprès des représentants du monde de l'entreprise. Il y a des ressources auxquelles on accède dans une région métropolitaine, dont on n'a pas à payer l'entièreté des coûts. C'est ce qu'on



appelle "des externalités positives". Elles servent la réalisation de l'activité dans une économie plus mondialisée. Vous pouvez vous en servir et ne pas y contribuer parce qu'il n'y a rien qui vous y contraint. »

► Quels sont les enjeux pour les acteurs socio-économiques et politiques d'un territoire métropolitain ?

« Faisons attention à une conception du développement territorial qui serait trop économiciste. L'économie se fait en société. Ce n'est pas qu'une affaire de professionnels. Deuxième enjeu, le risque de vouloir faire une ville d'exception. Est-ce que c'est pour les classes créatives qu'il faut faire la ville ou la métropole ? J'aurais tendance à envoyer un signal : attention à la tentation de l'élitisme ! »

► Peut-on faire local dans un contexte global ?

« C'est le troisième enjeu : ni globalisme, ni localisme. La première tentation c'est d'être complètement globalisé, de se dire : "il faut que j'attire des sièges sociaux de multinationales, comme s'il n'y avait pas de ressources suffisantes ou propres à ce territoire". La deuxième tentation, c'est celle du localisme. Travailler à partir de ressources locales est séduisant, mais ça ne suffit pas de les créer ou de travailler avec. Sinon, ce qui paraît un développement local bien pensé peut très vite devenir une impasse, parce que l'on n'aura pas su renouveler les produits, les modes d'innovation, les process... Enfin, il y a un risque de réduire l'activité de développement territorial et son ingénierie douce à du marketing territorial et de laisser la politique du développement territorial aux mains de l'aménagement et de sa durée relativement courte par rapport aux enjeux réels. »

Le Pôle Métropolitain en chiffres

POPULATION

- **30 %** de la population régionale, soit **1800 000** habitants.
- **2 personnes** de moins de 30 ans pour **une personne** de plus de 60 ans.
- **1 100** personnes au km².
- **30 %** des adultes diplômés de l'enseignement supérieur.

MOBILITÉ

- **40 000** actifs en déplacement domicile/travail entre les agglomérations.
- **210 000** actifs résidant hors du Pôle.

ÉCONOMIE

- **113 000** entreprises représentant 136 800 établissements.
- **37 %** de l'emploi régional, soit 900 000 emplois.
- **215 000** emplois de service (+ 39 000 en 10 ans).
- **111 000** emplois industriels (- 32 000 en 10 ans).
- **32 000** emplois logistiques (+ 2 000 en 10 ans).
- Un chiffre d'affaires de **10 millions** d'euros pour le commerce.
- **163 000** étudiants et **13500** chercheurs.

ET MAINTENANT ?

Inscrite dans les statuts du Pôle, la Conférence Économique Métropolitaine s'est installée en séance plénière le 18 octobre 2012. Cet espace de rencontres tend à instaurer un lien et des échanges au long court entre dirigeants d'entreprises, acteurs du monde économique et de la recherche, et élus. La Conférence Économique Métropolitaine sera amenée à se réunir de manière régulière pour travailler en ateliers sur la stratégie et les projets métropolitains, environ deux fois par an.

Les chefs d'entreprises réagissent



► **Bruno Allenet**
VICE-PRÉSIDENT DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU
PÔLE AXELERA

“ Ce qui m'intéresse, c'est d'accélérer un processus de rapprochement avec un certain nombre d'organismes qui sont de type pôle de compétitivité et clusters. Le Pôle Métropolitain est une structure qui va nous aider politiquement à nous rapprocher. Quand il y a une volonté politique, les choses avancent toujours plus vite.”



► **Hélène Tricard**
PRÉSIDENTE DE L'ATELIER HANDYSOIE

“ Le Pôle devra construire une immense région autour de Lyon, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Grenoble, qui arrivera à structurer ses territoires avec des pôles de compétitivité, de formation et des pôles pour les jeunes, qui soient équilibrés et prenant en compte les contraintes du territoire. Entre la Suisse, l'Italie et le Sud, nous avons une situation idéale pour construire une région économique

et vivante. Je vis à la dimension métropolitaine, étant implantée à Pont-Evêque, vivant à Marcy-l'Etoile, ayant mes réunions à Grenoble, avec un client principal basé à Pierre-Bénite et Bourgoin-Jallieu. Aujourd'hui, nous avons besoin d'accélération et de prise en compte des problématiques à la fois économiques, humaines, d'habitation de plaisir et de loisirs.”



► **Fabrice Benichou**
PRÉSIDENT DU GROUPE AXENCO

“ Après cette Conférence, je suis satisfait que les choses aient été clarifiées. Les gens ont compris parce que les ambiguïtés ont été toutes levées. Pour moi, le Pôle Métropolitain est une fédération de moyens qui se mettent au service d'une cause qui était nécessaire. On s'est aperçu que les problèmes à résoudre étaient listés, mais pas résolus. Il fallait donc qu'une structure innovante soit mise en place pour les résoudre,

et surtout, pour ne pas rater le train qui permettra d'exister sur le plan européen. J'attends maintenant des stratégies complètes avec un plan d'actions. Quand on aura segmenté les différentes actions à mener et les différents objectifs à remplir, je pense que beaucoup d'autres vont rejoindre le mouvement.”



► **Pierre-Olivier Boyer**
DIRECTEUR
DES PARTENARIATS
STRATÉGIQUES
DU GROUPE VICAT
PRÉSIDENT DU PÔLE
INNOVATION CONSTRUCTIVE

“ Même si c'est une réalité économique, le Pôle Métropolitain reste difficile à cerner sur le plan institutionnel car il est adossé à des territoires différents qui ont comme point commun d'être rhônalpins. Ce Pôle doit être visible sur le plan économique, notamment vis-à-vis d'investisseurs français et internationaux, afin de projeter une image positive à l'étranger et soutenir nos activités à l'export. Le Pôle doit devenir une référence en matière de constructions et de réalisations remarquables, car des barrages institutionnels peuvent être levés par une approche métropolitaine. Nous avons des architectes, des entreprises, des écoles qui peuvent effectuer des réalisations concrètes dans cette aire urbaine. Ce sont des enjeux de notre siècle et nous ne pouvons être à la hauteur que dans une approche de synergie.”

Lieu d'échanges **SOLIDARITÉ**
Synergie Actions à la bonne échelle
PARTAGE **STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE**
Projets concrets Espace de rencontres **Accélérateur de projet**

Liaisons est la lettre du Pôle Métropolitain.

Maison du Fleuve Rhône - 1, place de la Liberté - CS 80507-69701 Givors cedex.

Tél. 04 37 20 17 51 - Fax 04 37 22 61 47 - Mail : contact@polemetropolitain.fr

www.polemetropolitain.fr

Directeur de la publication : Gérard Collomb. Rédacteur en chef : Philippe Prud'homme.

Participation à la rédaction : Nassim Benzeghiba.

Photos : Jacques Leone, Urbalyon, Pôle métropolitain, DR.

